

A portrait of a woman with dark hair pulled back, wearing large, light-colored glasses and a dark blue blazer over a white patterned shirt and a purple sash. She is sitting at a desk with a laptop, her arms crossed, and smiling at the camera. The background is a plain, light-colored wall.

## Bio express

- 1973 : Diplôme en chirurgie-dentaire
- 1974 : Praticien libéral
- 1980 : Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de Sciences odontologiques
- 1982 : Membre fondateur de la Société française d'endodontie
- 1984 : Chef de travaux puis maître de conférences et praticien hospitalier
- 1994 : Expert judiciaire près la cour d'appel de Douai
- 2012 : Expert national agréé par la Cour de cassation
- 2000 : Membre associée de l'Académie nationale de chirurgie dentaire
- 2009 : Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire
- 2021 : Présidente de l'Académie nationale de chirurgie dentaire

# BIENVENUE à l'Académie dentaire

**Le Dr Anne Claisse-Crinquette est la présidente de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, créée en 1956. Retour sur le parcours et les aspirations de celle qui souhaite « ancrer l'Académie dans la réalité et les enjeux d'aujourd'hui ».**

## Comment êtes-vous devenue chirurgien-dentiste ?

Dès l'âge de 10 ans, je voulais être chirurgien-dentiste. Issue d'une famille de médecins, je voulais soigner, marquée par cet atavisme ! Néanmoins, je ne me sentais pas faite pour gérer la gravité et la misère qui accompagnent la maladie, peut-être par une trop grande empathie. Je voulais donc soigner des patients, mais pas trop malades (*sourire*). À cela s'ajoutait un amour de l'art, notamment de la sculpture. Ainsi, au grand dam de mon père, chef de service de pneumologie, je me suis inscrite à la Faculté de chirurgie dentaire... où je me suis pleinement épanouie ! J'en suis sortie ravie, mais regrettant qu'il n'y ait pas, dans notre spécialité, d'équivalent de la médecine interne. Obstinée, j'ai donc poursuivi ma formation dans divers domaines (bactériologie, virologie, chirurgie buccale, orthopédie dento-faciale...) jusqu'au jour où la chance m'a fait croiser le chemin du Pr Jean-Marie Laurichesse, clinicien visionnaire et enseignant hors pair. Cette rencontre a marqué ma vie professionnelle : avec lui, j'ai découvert l'endodontie, discipline rigoureuse à laquelle il m'a initiée jusqu'à fonder ensemble la Société française d'endodontie. À ses côtés, j'ai également avancé dans mon parcours hospitalo-universitaire et partagé cette passion commune de l'enseignement et de la transmission qui est venue compléter mon activité libérale. Cette

bi-appartenance est essentielle pour moi, ma pratique clinique quotidienne venant nourrir mon enseignement et vice versa.

## Comment en êtes-vous venue à rejoindre l'Académie ?

Je dois reconnaître honnêtement que je n'en ai pas fait la demande de moi-même. C'est le Pr Pierre Lafforgue, doyen de la faculté de Lille, qui m'a fait découvrir l'institution et m'a parrainée pour y entrer. Ce dont j'ai été évidemment extrêmement honorée. Si je connaissais l'Académie de nom, elle me paraissait tellement prestigieuse, à mille lieues de moi, et je n'imaginai pas pouvoir l'intégrer. Encore moins en devenir présidente un jour...

## Justement, comment cela s'est-il passé ?

Je suis devenue membre associée en 2000, puis titulaire en 2009. M'impliquant de plus en plus, je suis entrée au conseil d'administration en 2016 : il m'importait d'en devenir actrice et d'engager ma responsabilité. J'y ai poursuivi mon apprentissage et ma connaissance de l'institution. Quant à la présidence, la tradition de l'Académie est telle que l'on n'y présente pas sa candidature : vos pairs vous sollicitent pour intégrer les instances dirigeantes puis, éventuellement, pour devenir vice-président, un passage obligé avant la présidence. De fait, dès sa prise de fonction, lorsqu'il constitue son Bureau, le président choisit le vice-président qui prendra sa suite. Néanmoins, toutes les propositions restent soumises à l'approbation du conseil d'administration et au vote de l'assemblée générale. Dans la mesure où le mandat est très court (un an !), cette organisation permet de travailler les dossiers sur un plus long terme.

## Que représente ce titre pour vous ?

Dans la mesure où j'avais accepté la vice-présidence, c'est évidemment une continuité dans ma vie professionnelle,

# ACADEMIE NATIONALE DE CHIRURGIE DENTAIRE

mais cette activité académique est également la suite logique de mon implication au sein de l'institution dont je ne suis qu'un maillon. Chaque président cherche à mettre son empreinte dans l'esprit des traditions. Être président est synonyme de devoirs, d'investissement et d'engagement dans la mesure où il dirige le conseil d'administration et le Bureau où sont prises les décisions et orientations. Je me réjouis de travailler avec les différentes commissions de l'Académie (*voir encadré*), d'organiser le programme annuel et les séances de travail. Je peux d'autant mieux m'y consacrer que ce mandat concorde avec la diminution de mes activités libérale et hospitalo-universitaire.

## L'Académie est peu connue. Comment l'expliquez-vous ?

En effet, notre institution est trop discrète. Mais il faut aussi rappeler qu'elle est relativement jeune. Nous souhaitons lui donner plus de modernité et de visibilité. Pour réussir, nous avons lancé la refonte de notre site internet et mis en place d'autres moyens de communication, une nécessité aujourd'hui ! Nous menons également un travail de fond sur le règlement intérieur, qui n'est plus toujours adapté au développement de notre institution, sur le fonctionnement de nos commissions qui travaillent beaucoup, mais manquent de reconnaissance, sur la réécriture de notre dictionnaire académique afin de l'inscrire dans notre époque. Le problème du langage et de son évolution revêt une importance toute particulière à nos yeux et c'est ainsi que nous lui avons consacré une séance le 31 mai dernier. Crise sanitaire oblige, nous organisons des séances de travail en visioconférence, car nous souhaitons continuer d'avancer. Nous voulons promouvoir et diffuser ce « *dire académique* » auprès des confrères, de l'opinion et des autorités de tutelle.

## De fait, comment travaillez-vous avec les instances officielles et médicales ?

Notre raison d'être, inscrite dans nos statuts, est « *l'étude et les progrès des sciences, de l'art et des techniques dentaires et de tout ce qui peut concourir à cet objet* ». Nous avons pour mission la transmission d'un savoir scientifique dans le respect de l'éthique et de la déontologie, sur lesquels nous interagissons avec l'Ordre. Nous n'avons pas vocation d'enseignement ou de formation continue, mais bien de transmission du savoir, comme les autres académies de santé, avec qui nous collaborons sur des sujets transdisciplinaires, comme l'antibiorésistance, l'impact de la qualité de l'eau et les conséquences des résidus de mercure et d'antibiotiques, ou encore sur les matériaux, tels les dispositifs implantables. Tenant beaucoup

## Un rôle de promotion et de transmission des savoirs

L'Académie de chirurgie dentaire a un rôle de promotion et de transmission des savoirs dans les domaines scientifiques, techniques ou sociaux, dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Elle apporte son concours à diverses instances ministérielles et aux organismes professionnels, travaille en concertation avec les académies des sciences de la vie et de la santé et participe aux travaux du comité de suivi R3C de la Conférence des Doyens dans le cadre de la réforme des études, du Conseil national professionnel des chirurgiens-dentistes ou encore, de la Task Force Covid 2020 du Collège national des enseignants en biologie orale (CNESBO). Par ailleurs, elle récompense chaque année des travaux scientifiques de jeunes confrères par des prix.

## Quelque 200 membres

L'Académie compte quelque 200 membres : associés, titulaires, élus. « *N'importe quel chirurgien-dentiste qui pense y trouver un moyen d'exprimer, partager et recevoir un savoir-faire peut demander à en devenir membre, explique Anne Claisse-Crinquette. Il doit être parrainé par deux académiciens. Sa candidature est examinée en commission, particulièrement sur le plan éthique et déontologique, puis elle est soumise au vote du conseil d'administration et de l'assemblée générale.* » Chaque académicien peut s'impliquer dans une commission comme la Commission hospitalo-universitaire, celle de la recherche scientifique et clinique, la Commission de législation, d'exercice professionnel ou encore la Commission des Prix, de terminologie ou d'histoire...

Pour en savoir plus : <https://academiedentaire.fr/>

à ces coopérations que l'Académie développe depuis plusieurs années avec les autres académies de santé, je souhaite encore les accentuer. Nous travaillons aussi conjointement avec les instances professionnelles, universitaires et hospitalières. Enfin, concernant les autorités de tutelle, nous sommes souvent consultés comme référents, notamment sur les sujets que je viens d'évoquer, mais pas encore suffisamment. Malheureusement, l'Académie de chirurgie dentaire est encore trop souvent considérée comme une institution fermée. Nous souhaitons et espérons changer cela.

*Propos recueillis par Louise Dobel*